

**LA QUALITÉ
À L'ÉPREUVE DU TEMPS**

CONTEPAGE



Le fioul qui répond à toutes vos exigences

Exploitant de chauffage, gestionnaire d'immeubles, responsable de collectivités ou industriel, le fonctionnement irréprochable de vos installations de chauffage est votre préoccupation majeure.

TOTAL Fioul Premier a été mis au point pour répondre aux exigences de tous les types de chaudières et brûleurs, récents comme plus anciens.

Il respecte des règles de fabrication très sévères.

De la raffinerie jusqu'à votre cuve, des contrôles réguliers du produit vous garantissent la qualité de TOTAL Fioul Premier.

UNE ÉNERGIE EN MOUVEMENT

Une combustion plus complète permet un meilleur rendement de la chaudière tout au long de l'année. Elle favorise de ce fait une réduction de la consommation de fioul par rapport à un produit de qualité ordinaire. Autre conséquence une réduction des rejets de monoxyde de carbone et des émissions de suies dans l'atmosphère, d'où une contribution significative à la préservation de la qualité de l'air.

De plus, depuis le 1^{er} janvier 2008, la teneur en soufre est divisée par 2 :

- nette diminution des rejets dans l'atmosphère,*
- meilleure stabilité du produit,*
- réduction de la corrosion des parties métalliques du foyer et des conduits.*

Performant, partout disponible, le fioul - particulièrement TOTAL Fioul Premier - est bien une énergie d'aujourd'hui. Son couplage possible avec l'énergie solaire en fait même une énergie d'avenir.



Chauffage au fioul

Vous cherchez des renseignements sur le chauffage au fioul ? Prenez contact avec votre correspondant commercial ; il vous expliquera tous les avantages du chauffage avec TOTAL Fioul Premier.

En cas de dysfonctionnement

Reportez-vous à la fiche de données sécurité sur www.totalfioulpremier.fr.

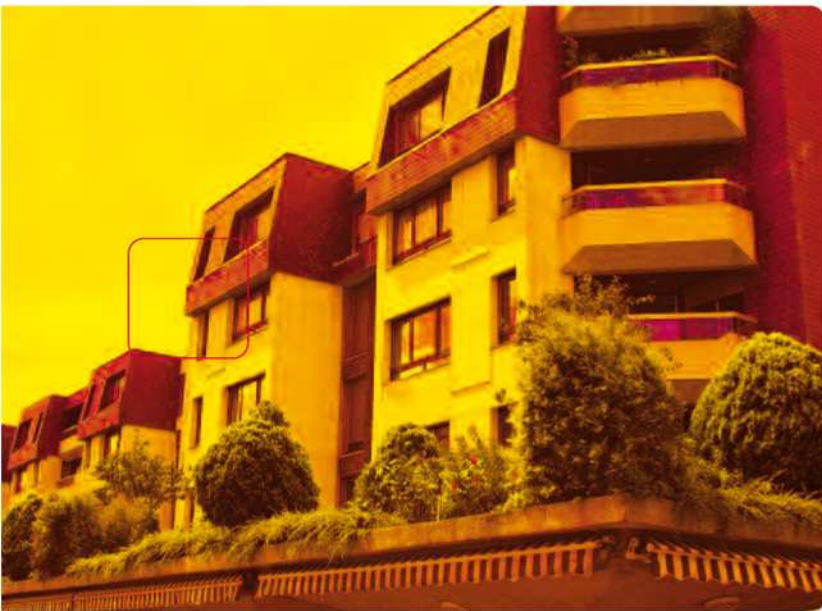
Prenez également contact avec votre interlocuteur commercial. Il pourra établir un pré-diagnostic, éventuellement procéder à un prélèvement d'échantillon pour analyse et vous apporter des recommandations pour résoudre l'anomalie.

Satisfait ou remboursé

Si TOTAL Fioul Premier ne vous donnait pas entière satisfaction, nous nous engageons à vous rembourser la différence entre le prix de votre livraison et celui de la même quantité en fioul ordinaire :

* Remboursement effectué en contrepartie d'un courrier, indiquant les raisons d'insatisfaction, adressé à votre revendeur dans le mois suivant la livraison. Différence calculée au prix du jour de la commande auprès de votre revendeur TOTAL Fioul Premier.

Plus d'informations, plus de services :
retrouvez TOTAL Fioul Premier sur le web
www.totalfioulpremier.fr



Retrouvez également toutes les informations relatives à l'énergie fioul sur le site
www.chaleurfioul.com



CHALEUR FIOUL

Lexique

Paraffines

Famille d'hydrocarbures saturés de structure linéaire contenant majoritairement du carbone et de l'hydrogène. Les paraffines sont présentes naturellement dans le pétrole brut.

Elles ont de très bonnes caractéristiques de combustion dans les moteurs diesel, mais une mauvaise résistance au froid.

Tenue au froid

Les fiouls domestiques contiennent des paraffines qui ont tendance à cristalliser à basse température.

La tenue au froid d'un hydrocarbure, appelée aussi résistance au froid, est caractérisée par trois températures, correspondant, en laboratoire, à des résultats de mesures normalisées : le point de trouble, la température limite de filtrabilité et le point d'écoulement.

Point de trouble

Le point de trouble d'un fioul domestique correspond à la température d'apparition des premiers cristaux de paraffine.

Température limite de filtrabilité (TLF)

Mesurée sur des filtres à 45 microns, la TLF d'un fioul domestique constitue un indicateur de l'opérabilité à froid des matériels et des moteurs (groupes électrogènes).

Point d'écoulement

Le point d'écoulement d'un fioul domestique correspond à la température en-dessous de laquelle le produit est complètement figé et ne peut plus être pompé.





La propreté des cuves et réservoirs

■ Un agent antibactérien à large spectre

- Pas de formation de micro-organismes, souvent responsables du bouchage des canalisations, des filtres ou du gicleur.

■ Une excellente stabilité à l'oxydation

- La réduction des risques de formation de sédiments en fond de cuve.

■ Une action anticorrosion

- Une meilleure protection des cuves et des circuits d'alimentation contre les risques de corrosion, en particulier ceux liés à l'eau de condensation.

Le fonctionnement optimal des chaudières

■ Un moindre encrassement du foyer

- La réduction de 30 % des émissions de suies. Le foyer reste propre tout au long de la saison de chauffe.

■ Une plus grande résistance au froid

- Un fonctionnement optimal, même par grand froid, grâce à un point d'écoulement* à -24°C.

	TOTAL Fioul Premier	Fioul ordinaire
Masse Volumique à 15°C	820-860 kg/m ³	830-880 kg/m ³
Viscosité à 20 °C	2 à 7,5 mm ² /s	≤ 9,5 mm ² /s
Teneur en soufre	1000 ppm ⁽¹⁾	1000 ppm ⁽¹⁾
Point de Trouble*	≤ -5°C	≤ +2°C
Température Limite de Filtrabilité*	≤ -20°C	≤ -4°C
Point d'écoulement*	≤ -24°C	≤ -9°C
Agent antibactérien	oui	non
Teneur en sédiments	≤ 24 mg/kg	non garantie
Indice de cétane	≥ 49	≥ 40

* Voir lexique ci-après

⁽¹⁾ Depuis le 01/01/08

A noter que le Point de Trouble et la Température Limite de Filtrabilité de TOTAL Fioul Premier, comme toutes ses autres caractéristiques, sont constants tout au long de l'année.



TOTAL Fioul Premier reste le fioul de référence sur l'ensemble des caractéristiques. Voir tableau ci-dessus à droite. (Demandez la fiche détaillée des spécifications).

Le confort d'utilisation

■ Un produit presque sans odeur

- Des composants spécifiques pour une odeur plus atténuée et plus agréable.

Une qualité constante

■ Des spécifications strictement identiques été comme hiver.

■ De la raffinerie à votre cuve, un fioul qui offre toute l'année les mêmes avantages.

■ La présence d'un agent traceur exclusif pour une identification sans équivoque de TOTAL Fioul Premier.



Conseils pratiques

Savoir l'essentiel sur le stockage⁽¹⁾

- **Stockage enterré** : obligation d'une cuve double enveloppe ou polyester renforcé⁽²⁾.
- **Stockage aérien** : cuve placée dans une cuvette de rétention, à l'abri du froid, des intempéries et des poussières.
- Si **cuve polyéthylène translucide** : pas d'exposition à la lumière du jour.

Mesures de précaution et de prévention

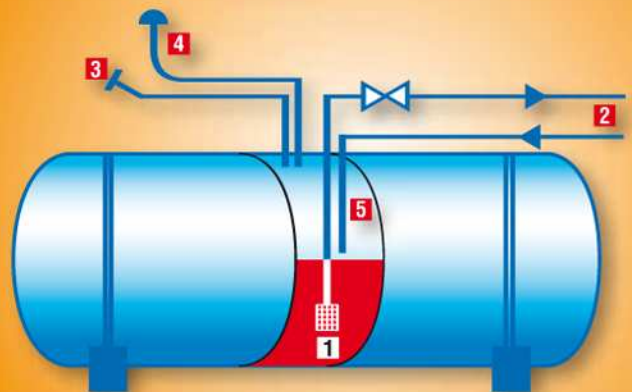
- Après une livraison, laisser reposer le produit environ 2h avant d'effectuer un soutirage et ne pas attendre d'être en fond de cuve pour réapprovisionner.
- Effectuer des purges aussi souvent que nécessaire pour éliminer l'eau de condensation qui se forme dans la cuve quand elle se vide.
- Lors des livraisons sur des sites industriels, faire réceptionner le produit par une personne habilitée : contrôle du creux disponible dans la cuve, de la qualité et de la quantité livrées, respect des règles de sécurité.
- Faire nettoyer la cuve au moins tous les dix ans, plus souvent dans le cas de forte rotation du stock.

Outre les prescriptions du constructeur, quelques recommandations simples permettent par ailleurs de prévenir la plupart des pannes :

- **S'assurer régulièrement qu'il n'y a pas d'eau condensée en fond de cuve ; le cas échéant la purger.**
- **En cas de présence de sédiments en quantité importante en fond de cuve, remonter provisoirement la crépine et planifier le nettoyage de la cuve le plus tôt possible.**
- **S'assurer que la chaudière est entretenue conformément aux réglementations en vigueur et en tous cas au moins une fois par an.**

⁽¹⁾ Votre interlocuteur commercial peut vous renseigner sur la réglementation relative au stockage

⁽²⁾ Pour les installations postérieures au 26/08/1974



- 1 Crépine d'aspiration** à surélever d'environ 15 cm pour éviter l'aspiration éventuelle d'eau ou de sédiments.
- 2 Tuyauteries calorifugées**, aussi courtes que possible, d'un diamètre suffisant et conçues pour être démontées facilement en cas de nécessité.
- 3 Bouche de dépotage** équipée d'un raccord normalisé avec bouchon si possible cadénassable.
- 4 Tuyauterie d'évent** permettant la mise à l'air libre de la cuve : section au moins égale à la moitié de la section de la canalisation de remplissage ; extrémité visible depuis le point de dépotage.
- 5 Extrémité de la canalisation de retour** placée à mi-hauteur de la cuve.